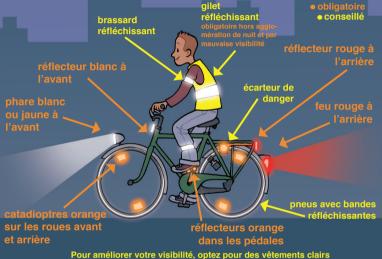
# Melo la nuit, l'éclairage



# Fiche n°8



Éclairage actif : émet une lumière qui permet de voir et être vu (phare, feu...). Éclairage passif : réfléchit la lumière et permet d'être vu, seulement lorsque le cycliste est éclairé par une source de lumière, par exemple par les phares d'un véhicule, ce qui est souvent trop tard (réflecteurs, gilet réfléchissant...).

Tout défaut d'éclairage est passible d'une amende de 11 €, contravention de première classe.





### Nos partenaires institutionnels

























# **Donnez ce mémo à un autre cycliste !**

# ÉCLAIRAGE À DYNAMO

Pour une utilisation quotidienne du vélo, un éclairage à dynamo est conseillé. Privilégiez alors un feu à diodes (LED) ou un phare halogène. Puissants, ils apportent confort et sécurité.







Dynamo dans le moyeu

Lors de l'achat d'un vélo neuf, choisissez de préférence une dynamo dans le moyeu, fiable et efficace par tous les temps, elle est dépourvue de frottements et offre le meilleur rendement

# **ÉCLAIRAGE À**

Si vous optez pour ce système, privilégiez les diodes qui consomment peu et offrent un éclairage bien plus puissant qu'une ampoule classique.

Attention, l'utilisation de diodes clignotantes seules n'est pas réglementaire en France.

Les systèmes à piles sont souvent amovibles, lors de vos arrêts vous devrez les emporter pour éviter leur vol.



Éclairages à piles amovible



## UPEMENTS COMPLÉMENTAI

Phares et feux à condensateurs maintiennent l'éclairage à l'arrêt.

Des systèmes à induction sans contact (aimant et bobine), diffusent une lumière fixe ou clignotante et offrent un complément idéal.

Les éclairages clignotants et l'écarteur de danger attirent l'œil de l'automobiliste pour une meilleure sécurité du cycliste.





5 rue Jules de Vicq - 59 800 Lille Siège régional :

> Tél. 03 20 86 17 25 info@droitauvelo.ora www.droitauvelo.ora

Plus d'info sur l'éclairage : droitauvelo.org et fubicy.org